

# La Fondation des idées

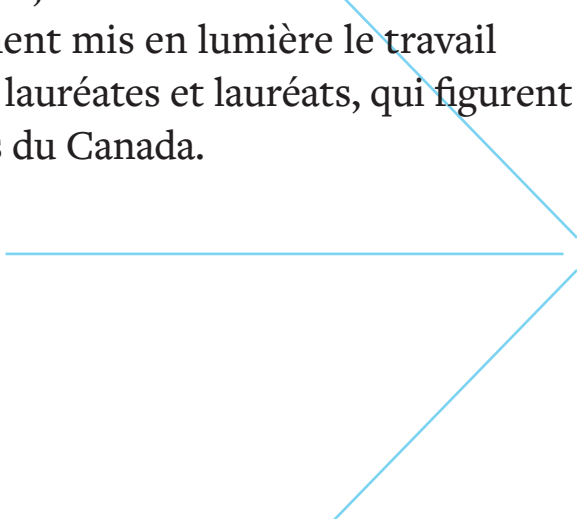
# Rapport annuel

# 2016-2017

- 02 La Fondation des idées**
- 04 Aperçu des programmes**
- 06 Cultiver des générations  
d'universitaires engagés**
- 08 Cerner les avantages  
économiques de la diversité**
- 11 Veiller aux intérêts de tous les  
enfants qui deviennent grands**
- 14 Événements et projets**
- 16 Boursières et boursiers**
- 18 Lauréates et lauréats**
- 20 Mentores et mentors**
- 22 Donateurs, partenaires et amis**
- 23 Gouvernance et équipe**
- 24 Nos plans pour 2017-2018**
- 25 États financiers**

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique créé en 2001 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada lui a confié en 2002 la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités. La Fondation bénéficie par ailleurs du soutien de ses donateurs. Grâce à ses bourses doctorales, prix de recherche, mentorat et événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement dans quatre thèmes cruciaux pour les Canadiens et les Canadiennes : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde et les populations et leur environnement naturel.

À ce jour, la Fondation a distribué 57 millions de dollars dans le cadre de ses programmes. De ce montant, les sommes versées en prix et bourses atteignent 35 millions de dollars. Plus précisément, la Fondation a octroyé 217 bourses doctorales, contribuant ainsi au développement des plus brillantes personnes étudiant au Canada et à l'étranger. Elle a convaincu 128 éminentes personnalités canadiennes à faire du mentorat auprès des boursières et boursiers, les mettant ainsi en contact avec divers milieux. Elle a également mis en lumière le travail de recherche ou de création de 68 lauréates et lauréats, qui figurent parmi les plus grands intellectuels du Canada.



# La Fondation des idées

Message conjoint  
des présidents

Peu après sa création comme organisme de bienfaisance indépendant, en 2001, la Fondation Pierre Elliott Trudeau s'est vu confier le mandat d'appuyer la recherche et l'engagement public dans quatre grands domaines chers à l'ancien premier ministre : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde et les populations et leur environnement naturel.



**JOHN MCCALL MACBAIN, O.C.**  
Président du conseil d'administration



**MORRIS ROSENBERG, C.M.**  
Président et chef de la direction

Ces quinze dernières années, la Fondation a appuyé près de 300 chercheurs en sciences humaines et sociales qui se sont penchés sur des enjeux d'importance liés à ces thèmes – une véritable Fondation des idées. Leurs recherches ont porté sur des questions comme l'équilibre entre la sécurité nationale et les libertés civiles, la redéfinition des relations avec les peuples autochtones, la durabilité des ressources, les États en situation de conflit, les politiques d'immigration et de protection des réfugiés, ainsi qu'un important ensemble de travaux sur les droits et la dignité des groupes marginalisés et vulnérables.

La Fondation fait bien plus que de financer la recherche. Elle est fondamentalement convaincue de l'importance de rendre la recherche accessible hors des milieux universitaires, c'est-à-dire la porter à la connaissance des décideurs et des citoyens, la diffuser au-delà des revues scientifiques grâce aux médias traditionnels et numériques. La Fondation estime qu'il faut décloisonner les disciplines et remettre en question les modes de penser conventionnels. C'est dans ce but qu'elle convie à ses événements des personnes qui représentent divers secteurs, disciplines et générations.

La Fondation organise, pour les boursiers, mentors et lauréats, des visites dans des communautés canadiennes aux prises avec des enjeux tels que l'itinérance, la dépendance, l'insécurité alimentaire, les séquelles des pensionnats ou les problèmes d'accès à la justice. Ces rencontres permettent de mieux comprendre le Canada et mènent parfois à des collaborations entre les membres de la communauté de la Fondation et les leaders communautaires qui cherchent des solutions aux problèmes qui les touchent.

La Fondation offre aux jeunes chercheurs universitaires l'occasion de faire connaître ce qui les passionne dans leurs recherches. À titre d'exemple, les boursiers Wendell Adjetej, Aaron Mills et Zoe Todd ont présenté, cette année, des conférences Walrus sous le thème «Nous désirons une meilleure patrie», à Toronto, Surrey et Yellowknife, respectivement. Pour leur part, Leah Trueblood et Jesse Thistle ont participé à l'émission de radio de la CBC «Ideas from the Trenches». La première abordait l'appauvrissement du discours et des débats entourant les référendums et l'autre, les moyens de faire face au traumatisme chez les Métis. Par ailleurs, plusieurs articles d'opinion portant sur nombre de sujets ont été publiés dans les médias spécialisés ou à l'intention du grand public.

La Fondation offre aussi aux membres de sa communauté l'occasion d'apprendre à travailler en collaboration avec tous les niveaux de gouvernement, les ONG et le secteur privé. Par exemple, au printemps dernier, la Fondation a appuyé cinq boursiers qui souhaitaient organiser, à Ottawa, un forum sur l'avenir des drogues au Canada. L'événement a attiré plus de 120 travailleurs communautaires, professionnels de la santé, chercheurs, représentants des forces de l'ordre, utilisateurs de drogues injectables et politiciens.

Plusieurs doctorants soutenus par la Fondation poursuivent une carrière universitaire, tandis que d'autres font leurs preuves en politique, dans le domaine des droits de la personne, dans le développement international, en santé publique, dans la fonction publique ou en diplomatie. Quelle que soit leur trajectoire, les boursiers de la Fondation peuvent compter sur le soutien de mentors et de lauréats accomplis; ils ont accès à des gens d'expérience et sont en contact avec une variété d'idées qui leur permettent de participer pleinement à la prochaine génération de leaders au Canada et dans le monde.

Le processus d'apprentissage n'est pas une fonction à sens unique, allant des mentors et lauréats expérimentés vers les jeunes boursiers. En vérité, tous et toutes à la Fondation participent à une communauté d'apprentissage. Les mentors et les lauréats y acquièrent de nouvelles façons d'appréhender le monde et en ressortent eux aussi transformés.

Il serait impensable de présenter ici tout le travail que rend possible la Fondation. Nous avons donc choisi trois histoires qui illustrent notre travail. Nous commençons par le portrait de deux boursiers qui mettent en pratique l'engagement public universitaire. Nous proposons ensuite l'exemple d'une recherche qui met en lumière un enjeu d'importance : les avantages économiques de la diversité. Finalement, nous présentons le profil d'une boursière qui a passé son enfance en famille d'accueil et dont la recherche doctorale et la passion visent à réformer la façon dont les services sociaux prennent en charge les enfants au Canada.

Avec ces initiatives, et bien d'autres, la Fondation met à profit son statut d'organisme indépendant afin de collaborer avec d'autres pour favoriser l'émergence de nouvelles idées fondées sur les données probantes. Elle éclaire ainsi le discours public sur les enjeux de société de grande importance pour le Canada et un monde en changement.

# Aperçu des programmes

## Bourses doctorales

POUR LES ÉTUDIANTS DE DOCTORAT

Nos bourses doctorales en sciences humaines et sociales sont uniques au pays. Chaque année, la Fondation remet jusqu'à quinze bourses à des doctorants canadiens ou étrangers dont le projet de recherche est lié à l'un de ses quatre thèmes fondamentaux. Tous exceptionnels et engagés dans des milieux d'apprentissage multidisciplinaires, les boursiers et boursières se penchent sur des questions essentielles pour le Canada et le monde.

## Mentorat

POUR LES LEADERS AU CANADA

Le programme de mentorat met en lien les boursiers de la Fondation et des Canadiennes et Canadiens engagés et reconnus dans les secteurs public, privé, culturel ou à but non lucratif, afin de guider la prochaine génération de leaders en sciences humaines et sociales. Les mentors permettent d'établir des ponts entre les milieux de la recherche et l'espace public, ce qui bénéficie tant à la Fondation et qu'aux membres de sa communauté. Chaque année, la Fondation nomme jusqu'à douze mentors, qui sont jumelés avec un ou deux boursiers pendant trois ans et qui contribuent à la pertinence de la mission de la Fondation.

## Prix de recherche

POUR LES INTELLECTUELS AUDACIEUX

Nos prix de recherche offrent un appui concret à des intellectuels qui se démarquent par leur productivité, leur profond engagement à communiquer leurs découvertes au public et leur aptitude à innover dans la compréhension des grandes questions de société. Chaque année, la Fondation remet jusqu'à cinq prix. Les lauréats et lauréates œuvrent dans un domaine des sciences humaines et sociales en lien avec les quatre thèmes.

## Programme d'interaction publique

POUR UN RÉSEAU ÉCLAIRÉ

La Fondation développe un réseau d'esprits libres à qui elle propose des moyens de collaborer avec un auditoire plus vaste, afin de faire émerger et de disséminer de grandes idées. Pour favoriser une communauté de citoyens et de citoyennes engagés, la Fondation organise ou offre un soutien logistique et financier à une quinzaine d'événements qui attirent chaque année des centaines de participants. Le programme réunit tous les récipiendaires de la Fondation – lauréats, boursiers et mentors – autour d'échanges éclairés sur les grands enjeux qui touchent les Canadiennes et les Canadiens ainsi que la communauté internationale.



# Cultiver des générations d'universitaires engagés



**STEVEN J. HOFFMAN**, boursier 2012  
Directeur scientifique, Institut  
de la santé publique et des populations



**ZOE TODD**, boursière 2011  
Professeure adjointe, Département de sociologie  
et d'anthropologie, Université Carleton



L'ancien boursier doctoral Steven J. Hoffman (2012) est le directeur scientifique de l'Institut de la santé publique et des populations des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Selon lui, la Fondation Pierre Elliott Trudeau «a fait en sorte que l'engagement public des universitaires devienne une tendance». On entend, par engagement public universitaire, l'interaction au-delà des sphères de recherche afin de rejoindre les communautés, les décideurs ou d'autres auditoires.

Pour Zoe Todd, aussi ancienne boursière (2011), la science doit appuyer les gens sur le terrain. «Nous sommes citoyens et membres de communautés et je veux être connectée au monde réel, affirme-t-elle. Je n'ai jamais mâché mes mots sur des sujets sensibles liés aux femmes autochtones ou à la décolonisation. Certaines personnes me disaient pourtant de garder la tête basse jusqu'à ce que j'obtienne la permanence». Avec conviction et dévouement, Zoe ajoute qu'«il y a une soif de changement et la Fondation rend possible l'existence d'une vie universitaire socialement consciente et réfléchie». Maintenant professeure en anthropologie à l'Université Carleton, Zoe se présente comme une intellectuelle publique métisse et féministe. Ses recherches apportent des perspectives féministes autochtones (métisses) sur l'extinction des espèces, la pêche traditionnelle, le colonialisme et la gouvernance autochtone au Canada. Elle est convaincue que la Fondation lui a permis d'obtenir son doctorat, malgré les obstacles : «sans le soutien de la Fondation, je n'aurais pas pu terminer ma thèse ni connaître le succès».

Comme elle, Steven Hoffman tire son énergie et sa confiance de son expérience à la Fondation. Jeune et talentueux, son poste actuel est habituellement occupé par des professionnels qui ont deux fois son âge.

Diplômé de Harvard, Steven est à la fois un avocat international et un chercheur spécialisé dans les questions de santé des populations. En plus de ses fonctions aux IRSC, Steven est récemment devenu le directeur du Labo de stratégie mondiale à l'Université d'Ottawa, en plus d'être professeur de santé mondiale, droit et science politique à l'Université York. «C'est intense. Il y a beaucoup de travail, confie-t-il avec enthousiasme. C'est, pour moi, l'occasion de participer à la recherche de solutions pour des problèmes concrets».

La Fondation n'est pas étrangère à l'ascension de Steven. En choisissant de lui accorder une bourse doctorale en 2012 pour sa recherche sur les menaces mondiales à la santé, la Fondation reconnaissait son parcours prometteur et brillant de jeune chercheur en quête de stratégies pour gérer les crises de santé mondiale et les inégalités sociales qui dépassent les frontières.

Steven et Zoe incarnent une nouvelle génération de chercheurs engagés, propulsée par la Fondation. Bien qu'indispensable du point de vue matériel, le financement offert ne constitue qu'une partie de l'expérience qu'ils retiennent. Selon Steven, la Fondation a joué un rôle transformateur, validant sa position d'intellectuel engagé. Il ajoute que la Fondation se distingue en rassemblant les acteurs porteurs d'une culture d'engagement, c'est-à-dire les boursiers, les lauréats et les mentors.

Zoe s'est approprié dès le début du doctorat la liberté de s'adresser à un public hors des milieux universitaires et de se rendre disponible pour la communauté. Les outils technologiques comme Twitter et les blogues collaboratifs lui ont permis de garder contact avec sa communauté en Alberta alors qu'elle était en Écosse pour ses études doctorales.

Avec ses programmes, et en soutenant le parcours de chercheurs engagés, la Fondation insuffle un changement – et le légitime à bien des égards – dans la culture universitaire et favorise l'engagement dans la vie publique. Steven, qui est un auteur scientifique prolifique, s'exprime aussi dans les médias plus traditionnels. Par exemple, en 2017 il a commenté, pour l'émission *The National* à la CBC, l'impact des vagues de chaleur sur les populations, notamment en Asie. Pour sa part, Zoe Todd a brillé à titre de jeune leader, en mars 2017, lors de la série de conférences Walrus sous le thème «Nous désirons une meilleure patrie», où elle a parlé du droit autochtone et de la gestion de la pêche traditionnelle au Canada.

Avec le soutien de la Fondation, Steven a organisé en novembre 2017, avec trois autres boursiers et une lauréate, l'atelier «Valoriser l'engagement public des universitaires» auquel ont pris part divers intervenants. On y faisait état des obstacles et possibilités quant à la reconnaissance du travail des chercheurs en dehors des sphères scientifiques. Lors de cet atelier, Steven a témoigné du soutien qui lui a permis de publier un premier texte d'opinion dans le *Globe and Mail*. «Je reconnais que j'aurais peut-être dû prêter plus attention au conférencier, admet-il. C'était pendant le colloque annuel de la Fondation, à Edmonton. J'ai voulu réagir à une prise de position politique sur l'aide au développement. Comme j'étais bien entouré, j'ai commencé à écrire pendant la conférence. Alors, j'ai fait circuler le texte à des collègues plus expérimentés. Le texte faisait des allers-retours entre leurs mains et, à la fin de la séance, il était prêt pour la publication». Selon lui, cela n'aurait pas été possible sans l'appui du réseau de la Fondation.

Sa relation de mentorat avec Marie-Lucie Morin, mentore 2014, a par ailleurs façonné et facilité la transition de Steven du statut d'étudiant à celui de jeune professionnel. «Elle m'a montré les options qui s'offraient à moi, même en début de carrière. Elle m'a poussé à voir plus grand, à songer aux diverses avenues professionnelles et à passer outre l'idée que j'étais trop jeune pour y accéder.» Son poste à la tête de l'Institut en est la preuve.

La Fondation est fière de la réussite de ses boursiers et les incite à continuer de participer à ses activités même après la fin de leur bourse. C'est cette collaboration qui fait de la Fondation un vecteur de changement et qui participe, petit à petit, à une relève de chercheurs engagés.

**BESSMA MOMANI**, lauréate 2015Professeure, Département de science politique  
et École Balsillie des affaires internationales,  
Université de Waterloo

# Cerner les avantages économiques de la diversité

**JILLIAN STIRK**, mentore 2015Ancienne ambassadrice et sous-ministre  
adjointe dans la fonction publique fédérale

Les manchettes internationales relaient tant d'histoires de pays se repliant sur eux-mêmes et fermant la porte à l'immigration ou au libre-échange. Sur cette toile de fond, le Canada reçoit chaque année près de 300 000 immigrants tout en subissant des pressions pour hausser ses objectifs. La population canadienne devient de plus en plus diversifiée. Selon le dernier recensement, un cinquième de la population est issue des minorités visibles.

Il y a un certain consensus au pays voulant que la diversité ne soit pas seulement avantageuse sur le point social, mais qu'elle constitue aussi un atout concurrentiel. Pourtant, peu de données permettaient de corroborer cette hypothèse jusqu'à la parution du rapport *Les fruits de la diversité : l'avantage mondial du Canada*, en avril 2017.

L'histoire remonte à avril 2015, alors que la Fondation Pierre Elliott Trudeau amorçait une initiative visant à mettre à profit l'intellect des boursiers, lauréats et mentors autour de projets touchant à trois domaines d'enquête prioritaires, dont la diversité, le pluralisme et l'avenir de la citoyenneté. La lauréate 2015 Bessma Momani et la mentore 2015 Jillian Stirk ont été les premières à répondre à l'appel de propositions.

«Sans le financement de la Fondation, nous n'aurions jamais pu mener cette recherche», affirme Bessma Momani, professeure à l'Université de Waterloo. Elle est spécialiste de la gouvernance économique mondiale, de la politique étrangère canadienne et des relations arabo-canadiennes. «Nous ne nous connaissions pas, Bessma et moi», ajoute Jillian Stirk. «Si la Fondation ne nous avait pas jumelées, rien ne nous aurait réunies». À la retraite après une trentaine d'années au service extérieur, Mme Stirk possède une riche expérience de la politique étrangère et des négociations multilatérales.

Connue sous le nom de Projet pluralisme, la proposition de Mmes Momani et Stirk a vu le jour grâce à une subvention de la Fondation Pierre Elliott Trudeau. L'idée de départ ne tenait qu'en une seule page. Mme Momani précise : «La Fondation nous a accordé le financement et la liberté d'expérimenter. Après consultations auprès d'un groupe de chercheurs, d'économistes, de sociologues et de fonctionnaires, nous avons réalisé qu'il y avait de beaux discours sur les bienfaits de la diversité, mais

il n'existait aucune preuve pour appuyer ces affirmations. Nous avons découvert une véritable lacune dans les connaissances quant au lien entre la diversité et la prospérité économique. Dès lors, nous avons décidé d'y travailler».

Le projet de Mmes Momani et Stirk a rapidement intéressé nombre de partenaires. À preuve, la liste des organismes qui se sont joints à la Fondation pour collaborer au projet : l'École Balsillie des affaires internationales de l'Université de Waterloo, le Centre de recherche sur la migration internationale, le Centre pour le dialogue de l'Université Simon Fraser, le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, le Centre mondial du pluralisme, l'École de gestion Rotman, la Banque royale du Canada, le Conseil de recrutement des immigrants de la Colombie-Britannique et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Pour sa part, la Fondation Panicaro a offert une contribution financière qui a permis d'effectuer l'analyse économique des données et d'assurer une publication supplémentaire des résultats.

«L'appui de la Fondation Pierre Elliott Trudeau a établi la crédibilité du projet et nous a permis d'interpeller divers auditoires qu'il aurait peut-être été impossible de rejoindre autrement, affirme Mme Stirk. Lors des tables rondes avec les milieux d'affaires au pays, nous avons gagné des alliés parmi les intervenants. Au début, ils se disaient intéressés par l'initiative, mais sans pouvoir y apporter quelque soutien que ce soit. À la fin, pourtant, six organisations contribuaient au projet. Cela démontre bien l'importance de l'enjeu».

Les analyses statistiques sur 6 000 milieux de travail, les consultations auprès des gens d'affaires, des universitaires, des organisations non gouvernementales et d'intervenants des secteurs privé et public et la revue

systematique de la littérature ont permis au Projet pluralisme d'établir une corrélation entre la diversité ethnoculturelle et un accroissement de la productivité et des revenus. En d'autres mots, les entreprises qui embrassent la diversité accroissent bel et bien leur bénéfice net.

L'étude montre que chaque hausse d'un pour cent de la diversité équivaut à une hausse de 2,4 pour cent du revenu, et ce, pour 14 secteurs de l'économie canadienne. Le rapport *Les fruits de la diversité* conclut que «la diversité de la main-d'œuvre constitue un facteur décisif pour la compétitivité du [Canada] dans le contexte mondial».

Au terme du projet d'un an, Mmes Momani et Stirk ont aussi largement diffusé les résultats et recommandations. Parmi leurs présentations publiques, le projet a fait l'objet, le 21 septembre 2017, d'une causerie *Voir grand* sur la colline parlementaire, organisée en partenariat avec la Fédération des sciences humaines. Les résultats ont aussi été mis en valeur dans des articles d'opinion pour *Options politiques*, le *Vancouver Sun* et le *Globe and Mail*. Plusieurs boursiers de la Fondation ont participé aux tables rondes et ont par la suite également publié leurs textes sur le site [OpenCanada.org](http://OpenCanada.org).

«La portée du projet a été plus grande que prévu, affirme Mme Stirk. Son impact est plus important que nous l'imaginions, peut-être grâce au modèle de financement et au caractère opportun de la recherche. Cet enjeu s'est vite retrouvé en tête de liste après les élections aux États-Unis et l'adoption, au Canada, d'une prise de position publique en faveur de la diversité. Nous avons dû réimprimer le rapport, qui est disponible en ligne dans les deux langues officielles. Et on nous sollicite régulièrement pour en commenter les résultats».

Selon Mme Stirk, le modèle de la Fondation visant à réunir chercheurs et praticiens porte fruit. «En tant qu'ancienne fonctionnaire, je trouvais important de formuler des recommandations concrètes pour mettre à profit la diversité, que ce soit à l'intention des milieux d'affaires, des responsables de politiques ou de la société civile, observe-t-elle. Bessma avait en tête la rigueur scientifique, alors que j'insistais sur le besoin de résultats et de conclusions concrètes. Cette riche tension créative se reflète dans le produit final.»



# Veiller aux intérêts de tous les enfants qui deviennent grands



**MELANIE DOUCET**, boursière 2014  
Candidate au Ph.D. conjoint en travail social,  
Université McGill et Université de Montréal  
Photo : Raul JR Campued

La voix de Melanie se remplit d'émotion quand elle évoque son parcours universitaire. «Mes directeurs me répètent que le doctorat n'est qu'une étape de la carrière et qu'il n'est pas nécessaire de changer le monde à ce stade-ci, dit-elle incrédule. Mais moi, je *veux* changer le monde. C'est pour ça que je suis ici.»

Novembre 2017, à Vancouver, en Colombie-Britannique. Tous les samedis depuis deux mois, Melanie Doucet, boursière 2015 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, emprunte une voiture en autopartage, charge l'équipement audiovisuel et passe prendre des sandwiches au comptoir du coin. Elle emporte le tout au centre communautaire tandis qu'une dizaine de jeunes arrivent peu à peu en autobus. Recrutés à l'aide d'affiches, des médias sociaux, de présentations auprès de groupes de jeunes du Grand Vancouver ou par le bouche-à-oreille, ces jeunes de 19 à 30 ans ont un point commun avec Melanie : enfants, ils ont été pris en charge par les services sociaux. À la majorité, tous et toutes ont été relâchés dans la rue quelque part au Canada, souvent avec comme seul bagage un sac de vêtements et des papiers, pour commencer leur vie adulte sans le soutien ni les réseaux dont disposent la plupart des adolescents canadiens. Ces jeunes passent trois heures avec Melanie, le samedi après-midi, pour partager leur vécu.

Les statistiques nationales sur les jeunes qui deviennent adultes après avoir été pris en charge par les services sociaux sont accablantes. Chaque année, la Colombie-Britannique clôt les dossiers d'un millier de jeunes pupilles de l'État le jour de leur 19<sup>e</sup> anniversaire (dans d'autres provinces, cela a lieu un an plus tôt). En 2013-2014, seul 32 pour cent d'entre eux avaient terminé leurs études secondaires, contre 84 pour cent chez leurs homologues qui ont grandi hors du système de protection de la jeunesse. D'autre part, moins de 20 pour cent de ces jeunes peuvent compter sur une famille d'accueil ou des parents. Pourtant, ils doivent trouver moyen de continuer leurs études ou dénicher un travail décent. Après six mois, nombre d'entre eux se retrouvent au tableau des statistiques en tant que bénéficiaires de l'aide sociale ou dossiers judiciaires. Le taux de mortalité chez les jeunes issus du système de protection de la jeunesse est 6,5 fois plus élevé que celui des autres jeunes.

«Ce qui rend unique le projet de Melanie, c'est sa propre expérience», affirme Trilby Smith de la Fondation de Vancouver. «Ce n'est pas une universitaire qui vient observer les jeunes : elle est l'une d'entre eux. La plupart de ces jeunes demeurent traumatisés et se sentent trahis après avoir passé d'une famille d'accueil à l'autre ou avoir vécu dans des foyers de groupe où les seuls modèles adultes étaient des travailleurs de quarts. À leurs yeux, Melanie est bien plus qu'une survivante : elle est quelqu'un en qui ils peuvent avoir confiance».

La collaboration entre Melanie et la Fondation de Vancouver remonte à l'automne 2016. Après la parution d'un article dans le *Globe and Mail* sur l'initiative Fostering Change, qui porte sur des projets pour aider les jeunes à leur sortie du système de protection de l'enfance, la Fondation a proposé que Melanie prépare, avec la Fondation de Vancouver, une séance pour son colloque annuel à Vancouver. La séance abordait les défis rencontrés par les chercheurs qui souhaitent réformer les politiques *avec* – et non seulement *pour* – les populations vulnérables. Cela a donné lieu à un riche débat de 90 minutes puis à un article d'opinion dans le *Vancouver Sun* : c'était une première pour Melanie.

«Il m'aurait été impossible de publier cet article sans la formation que m'a apportée la Fondation Pierre Elliott Trudeau, confie Melanie. Quelques mois plus tard, j'ai publié un autre article dans *Options politiques*, et je savais déjà mieux comment m'y prendre».

Après le colloque annuel à Vancouver, Melanie est retournée à l'Université McGill et à son projet de recherche. Mais les mois suivants ont été éprouvants.

«Au début, l'idée était de greffer mon projet de recherche doctorale à un plus grand projet provincial de suivi des jeunes pendant cinq ans à leur issue du

système de protection de la jeunesse au Québec. Mais ce grand projet longitudinal porte principalement sur les statistiques. Ces données sont certes importantes pour parfaire les connaissances sur la vie après la sortie du système de protection de l'enfance, mais moi, je voulais travailler directement avec les jeunes pour changer le cours des choses. Ils n'ont pas le luxe de pouvoir attendre».

Finalement, Melanie a demandé à son comité de thèse un temps d'arrêt pour approfondir ses lectures et sa réflexion. Elle ne savait pas comment restructurer sa recherche, mais les suggestions du comité ne lui convenaient pas. Éventuellement, elle a reçu l'appel d'un mentor de la Fondation Pierre Elliott Trudeau.

«En novembre 2016, j'ai été nommé représentant des enfants et des jeunes en Colombie-Britannique, dit Bernard Richard. Quand j'ai accepté le poste, j'avais en tête trois priorités dont l'une était le sort des jeunes à leur sortie du système de protection de la jeunesse. Je savais que Melanie était une boursière de la Fondation et quand j'ai lu son billet, je me suis dit qu'elle serait un atout de taille.»

L'idée de Bernard était simple : proposer à Melanie de faire sa recherche en Colombie-Britannique au lieu du Québec. Le Bureau du représentant soutiendrait le projet sur les plans financier et logistique. La Fondation de Vancouver a accepté de participer et de gérer les fonds. Ensemble, les deux institutions feraient en sorte que les recommandations issues du travail de Melanie reçoivent l'attention des législateurs.

En quoi consistent donc ces recommandations? «Dans ma recherche, j'utilise la méthode du *photovoice*. Les jeunes ne viennent pas juste pour parler : j'ai retenu les services d'un professionnel pour les former en photographie. À ce jour, ils ont chacun produit quatre photographies qui représentent les enjeux auxquels ils font face, ou des choses qui les aident, dans leurs relations de soutien à long terme. Je remarque d'emblée que plusieurs photos ont comme sujet leurs animaux de compagnie.»

Ce qu'ajoute Melanie est stupéfiant : «Les jeunes adultes qui sortent du système de protection de l'enfance peinent à trouver un logement. Or, les données sur la zoothérapie sont claires : les animaux sont précieux pour ceux qui vivent avec un traumatisme. C'est pourquoi plusieurs jeunes de la rue adoptent un chien ou un chat. S'ils doivent choisir entre l'itinérance ou une vie sans affection, ils choisiront souvent l'itinérance».

Quelle est la solution? «Les jeunes qui sortent du système de protection devraient pouvoir inscrire leur animal de compagnie comme animal thérapeutique ou d'assistance, conclut Melanie. Ça ne règlera pas le manque de logement, mais ça permettra d'éliminer l'un des obstacles en faisant comprendre aux propriétaires que la garde d'un animal domestique n'est pas toujours une question de choix».

La deuxième recommandation de Melanie et de son groupe est aussi bouleversante. «Mon père est décédé quand j'avais 15 ans et que j'étais en foyer d'accueil. J'ai dû aller aux funérailles et je savais que mon ancien agresseur s'y trouverait. Malgré tout, je n'ai reçu aucun service d'aide pour le deuil. Ma famille d'accueil m'a renvoyée à l'école dès la semaine suivante, même si je

disais qu'il me fallait plus de temps pour encaisser le deuil et le choc». Melanie prend une grande respiration. «Comment se fait-il que ma famille d'accueil n'ait reçu aucun conseil à cet effet? C'est le genre de chose qui ressort des séances que j'organise avec les jeunes. Et je constate que ça n'a pas vraiment changé : on n'accorde pas assez de temps pour le deuil et il y a très peu, voire aucune ressource en ce sens dans le système de protection de l'enfance. Pourquoi les jeunes sont-ils laissés à eux-mêmes? Ils n'ont pas les moyens de payer des services professionnels. Cela se répercute sur leur capacité à forger des liens durables. Il faut que ça change.»

Avec les jeunes – ses cochercheurs – Melanie organisera le vernissage des photographies du groupe dans une galerie de Vancouver. Chacun y lira les recommandations qui émanent des rencontres hebdomadaires. Bernard Richard invitera les médias, les législateurs et des groupes communautaires à y être présents.

L'expérience ne s'arrêtera pas là. En plus de conserver leurs photos, les jeunes auront acquis des compétences en photographie et en défense des droits. Un des participants a d'ailleurs déjà accepté l'invitation de la boursière 2016 Pauline Voon qui lui a demandé de parler du projet, en compagnie de Melanie, à l'Université de la Colombie-Britannique. Que réserve l'avenir pour Melanie?

«L'une des principales chercheuses qui s'intéressent aux jeunes adultes issus du système de protection de l'enfance aux États-Unis a entendu parler de mon projet et m'invite à collaborer avec elle à Philadelphie. Je réfléchis, cela pourrait être un postdoctorat captivant, confie-t-elle. Je suis aussi très intéressée par la deuxième étape du projet de recherche avec le représentant de l'enfance et de la jeunesse en Colombie-Britannique, notamment en ce qui a trait aux recommandations formulées par les jeunes».

Melanie reprend son souffle puis résume tout simplement : «je ne sais pas précisément ce que je vais faire. Mais une chose est sûre : si je poursuivais ce travail pour le reste de ma vie, je serai satisfaite».



# Événements et projets

Cette année, la Fondation a organisé huit événements d'interaction publique et en a appuyé huit autres initiés par les bénéficiaires de ses programmes. La Fondation poursuit l'élaboration d'une formation en leadership et la mise en place de nouveaux modes d'apprentissage, de partage des connaissances et de collaboration. En 2016-2017, la Fondation a consacré 857 737 \$ à son programme d'interaction publique.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA FONDATION :

- Annonce des lauréats 2016, Montréal, Québec, 20 septembre 2016 (80 participants).
- Treizième colloque annuel de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, «Tisser la communauté : idées pour l'avenir de la citoyenneté et l'appartenance», Vancouver, Colombie-Britannique, 16 et 17 novembre 2016 (200 participants). Partenaires : BMO Groupe financier, Fondation McCall MacBain, McLean Group, Fondation Panicaro, Fondation Rennie.
- «Comprendre les rouages d'Ottawa : points d'accès pour la recherche», Ottawa, Ontario, 6 et 7 février 2017 (29 participants). Partenaire : Centre de recherches pour le développement international.
- Atelier de formation médias, Winnipeg, Manitoba, 6 et 7 mai 2017 (35 participants). Partenaire : Réseau de télévision des peuples autochtones.
- Institut d'été, Winnipeg, Manitoba, du 7 au 11 mai 2017 (120 participants).
- Causerie *Voir grand* «150 ans d'histoire : le Québec et le Canada entre passé et avenir» donnée par la boursière Andréanne LeBrun et le lauréat Jocelyn Létourneau à l'occasion du Congrès des sciences humaines 2017, Toronto, Ontario, 29 mai 2017 (80 participants). Partenaires : Fédération des sciences humaines, Université Ryerson.
- Atelier de la Foire aux carrières «Activité savante engagée, carrière engagée» au Congrès des sciences humaines 2017, Toronto, Ontario, 30 mai 2017 (25 participants). Partenaires : Fédération des sciences humaines, Université Ryerson.
- «Comprendre Washington D.C. : changement, recherche et institutions», 12 et 13 juin 2017 (21 participants). Partenaires : Ambassade du Canada aux États-Unis, Groupe de la Banque mondiale, Brookings Institution.

### ÉVÉNEMENTS APPUYÉS PAR LA FONDATION :

- Atelier de boursiers «Sciences sociales, litiges fondés sur la Charte et changements de politiques» organisé par les boursiers Lisa Kerr et Benjamin Perryman, 16 novembre 2016 (80 participants). Partenaire : Farris, Vaughan, Wills & Murphy.
- Tables rondes «Les avantages économiques de la diversité», dans le cadre du Projet pluralisme lié aux domaines d'enquête prioritaires, organisées par la lauréate Bessma Momani et la mentore Jillian Stirk dans sept villes canadiennes entre octobre 2015 et décembre 2016 (100 participants). Partenaires : voir l'article en page 8.
- Conférences Walrus sur le thème «Nous désirons une patrie meilleure» données en mars et mai 2017 par les boursiers Wendell Adjetey, Aaron Mills et Zoe Todd, à Toronto, Surrey et Yellowknife, respectivement. Partenaire : Walrus Foundation.
- «Le pouvoir croissant des travailleurs de l'industrie alimentaire», atelier coorganisé par Anelyse Weiler, Vancouver, Colombie-Britannique, 18 mars 2017. Partenaire : Simon Fraser University.
- «Pluralisme et islam : la citoyenneté des musulmans dans les démocraties libérales occidentales», symposium coorganisé par la boursière Tammara Soma, Toronto, Ontario, 20 mars 2017. Partenaires : Collège Massey et École Munk des affaires internationales, Université de Toronto.
- «Forum sur l'avenir des drogues au Canada», symposium lié aux domaines d'enquête prioritaires, organisé par cinq boursiers, Ottawa, Ontario, 4 et 5 avril 2017 (120 participants). Partenaires : consulter le site [www.cdff-fadc.ca](http://www.cdff-fadc.ca).
- «Les fruits de la diversité : l'avantage mondial du Canada», lancement des conclusions du Projet pluralisme lié aux domaines d'enquête prioritaires, Ottawa, Ontario, 24 avril 2017. Partenaire : Centre mondial du pluralisme.
- «Les droits fonciers des peuples autochtones et les rôles de l'ethnoécologie et de l'ethnobotanique», projet de recherche de la lauréate Nancy Turner, Victoria, Colombie-Britannique, du 2 au 5 mai 2017. Partenaires : Université de Victoria, Canada 150.

### LA FONDATION A AUSSI APPUYÉ SIX PROJETS LIÉS AUX DOMAINES D'ENQUÊTE PRIORITAIRES, SOIT, LE PLURALISME, LA DIVERSITÉ ET L'AVENIR DE LA CITOYENNETÉ; LES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES AU CANADA; ET LA SÉCURITÉ DE L'EAU, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ALIMENTATION.

- Le Projet pluralisme : recherche sur les avantages économiques de la diversité et diffusion publique des résultats.
- Forum sur l'avenir des drogues au Canada : forum multilatéral sur l'impact des politiques antidrogues pour les communautés marginalisées et diffusion publique des résultats.
- Renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaires dans le Nord canadien grâce aux échanges Nord-Sud.
- Débats avec les jeunes musulmans au Canada : rencontre avec une centaine de jeunes musulmans pour connaître leur expérience d'intégration à la société canadienne.
- Revitalisation du droit anichinabé : apprendre à entretenir des rapports respectueux avec les membres de la Première Nation Couchiching afin de permettre des échanges sur les modes de penser, la gouvernance, le droit, l'histoire, les relations, l'apprentissage et les façons d'être.
- Laboratoire de systèmes alimentaires : une série de laboratoires d'innovation sociale où se sont réunis des spécialistes et intervenants pour mieux comprendre les façons d'éviter le gaspillage alimentaire dans la ville de Toronto.

# Boursières et boursiers

Cette année, la Fondation a sélectionné quinze nouveaux boursiers – un engagement de 2,7 millions de dollars, pour un maximum de quatre ans, visant à appuyer des doctorants remarquables qui étudient au Canada et à l'étranger. Les boursières et boursiers sont très actifs dans leurs domaines et promettent de devenir des chefs de file tant dans les milieux universitaires qu'au-delà de ceux-ci.

Le concours des bourses d'études doctorales de 2017 a suscité 260 candidatures. Chaque université pouvait présenter au plus huit dossiers. Des comités d'examen externes ont étudié les dossiers et mené les entrevues de présélection.

Les bourses de la Fondation offrent un traitement annuel de 40 000 dollars pendant trois ans en plus d'une indemnité annuelle de 20 000 dollars pour la recherche et les déplacements. Les boursières et boursiers peuvent demander du financement pour une quatrième année. Leurs projets de recherche touchent à l'un ou plusieurs des quatre thèmes de la Fondation.

En 2016-2017, la Fondation a versé 59 bourses et a investi 1,7 million de dollars dans son programme de bourses doctorales. Au 31 août 2017, on comptait 157 anciens boursiers et boursières.

## Cohortes actives

### 2016

**Aytak Akbari-Dibavar**  
Université York

**Samuel Blouin**  
Université de Montréal et  
Université de Lausanne

**Sébastien Brodeur-Girard**  
Université de Montréal

**Heather Bullock**  
Université McMaster

**Christopher Campbell-Duruffé**  
Université de Toronto

**Marie-Ève Desroches**  
Institut national de la  
recherche scientifique

**Anna Dion**  
Université McGill

**Ido Katri**  
Université de Toronto

**Gerard Kennedy**  
Université York

**Gillian McKay**  
London School of Hygiene  
and Tropical Medicine

**Cynthia Morinville**  
Université de Toronto

**Antoine Pellerin**  
Université Laval

**Cherry Smiley**  
Université Concordia

**Jesse Thistle**  
Université York

**Pauline Voon**  
Université de la  
Colombie-Britannique

### 2015

**Erin Aylward**  
Université de Toronto

**Samara Brock**  
Yale University

**Avram Denburg**  
Université McMaster

**Marie-France Fortin**  
University of Cambridge

**Bailey Gerrits**  
Université Queen's

**William Hébert**  
Université de Toronto

**Jennifer Jones**  
Université de Guelph

**Andréanne LeBrun**  
Université de Sherbrooke

**Caroline Lieffers**  
Yale University

**Rebecca Nelems**  
Université de Victoria

**Jennifer Peirce**  
City University  
of New York

**Benjamin Perryman**  
Yale University

**Tahnee Prior**  
Université de Waterloo

**Meaghan Thumath**  
University of Oxford

**Ben Verboom**  
University of Oxford

**Anelyse Weiler**  
Université de Toronto

### 2014

**Wendell Adjetej**  
Yale University

**Erika Bockstael**  
Université du Manitoba

**Geoffrey Cameron**  
Université de Toronto

**Melanie Doucet**  
Université McGill et  
Université de Montréal

**Ali Hamandi**  
Harvard University

**Joanna Langille**  
Université de Toronto

**Nathan Lemphers**  
Université de Toronto

**Andrea Marston**  
University of  
California, Berkeley

**Aaron Mills**  
Université de Victoria

**Jake Pyne**  
Université McMaster

**Ayden Scheim**  
Université Western

**Tammara Soma**  
Université de Toronto

**Claudia Stoicescu**  
University of Oxford

**Rebecca Sutton**  
London School  
of Economics and  
Political Science

### 2013

**Gerald Bareebe**  
Université de Toronto

**Sylvie Bodineau**  
Université Laval

**Chiara Camponeschi**  
Université de Guelph

**Anna-Louise Crago**  
Université de Toronto

**Kyle Kirkup**  
Université de Toronto

**Ryan Liss**  
Yale University

**Logan Mardhani-Bayne**  
Yale University

**Jean Frédéric Ménard**  
University College London

**David Morgan**  
Université Dalhousie

**Sophia Murphy**  
Université de la  
Colombie-Britannique

**Sara Pavan**  
Université Queen's

**Robyn Sneath**  
University of Oxford

**Leah Trueblood**  
University of Oxford

**Emily K. White**  
New York University

## Boursières et boursiers 2017

### DE DROITE À GAUCHE :

**Sarah Mason-Case** (droit et relations internationales, Université de Toronto) explore comment divers groupes d'acteurs, créent, partagent et renforcent les normes de droit international pour lutter contre les changements climatiques.

**Milad Parpouchi** (santé publique et populationnelle, Université Simon Fraser) cherche à comprendre les facteurs qui contribuent à l'itinérance et à l'efficacité des modèles de logement avec soutien qui promeuvent l'inclusion sociale, la guérison et l'autodétermination.

**Jamie Snook** (santé autochtone, Université de Guelph) s'intéresse aux liens entre la santé publique et la gestion conjointe des ressources de la chasse et de la pêche dans les communautés inuites du Labrador.

**Pierre Cloutier de Repentigny** (droit de l'environnement, Université d'Ottawa) fait une analyse critique des règles du droit de la mer protégeant la biodiversité marine, afin de promouvoir une relation durable entre la vie marine et l'humanité.

**Elena Waldspuehl** (science politique, Université de Montréal) s'intéresse à la manière dont l'utilisation des médias sociaux redéfinit l'action collective et aux effets du numérique sur l'engagement individuel des militants et militantes, en ligne et hors ligne.

**Benjamin Gagnon Chaïne** (littératures de langue française, Université de Montréal et Université Paris 7) analyse l'évolution de l'empathie et de la relation de soin avec le patient à travers la littérature touchant au sida et à la médecine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Sophie de Saussure** (droit, Université d'Ottawa) s'intéresse à la façon dont les tribunaux pourraient tenir compte de l'intérêt des enfants des contrevenants lors de la détermination de la peine de leurs parents.

**Ryan Tonkin** (philosophie, Université de Victoria) examine les arguments philosophiques et juridiques des propositions de réforme fiscale visant l'allègement des inégalités de revenu dans le contexte démocratique et multiculturel du Canada.

**Stephanie Lake** (santé publique et populationnelle, Université de la Colombie-Britannique) s'intéresse aux effets de l'utilisation médicale et de la légalisation du cannabis sur la crise des surdoses d'opioïdes en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada.

**Brett Schrewe** (sciences de l'éducation, Université de la Colombie-Britannique) s'appuie sur l'histoire et la conception de l'éducation pour repenser la formation des médecins afin de réaliser les promesses d'équité en santé inhérentes à la *Loi canadienne sur la santé*.

**Stéphanie Roy** (droit administratif, Université Laval) cherche à redéfinir les obligations de l'État envers l'environnement en tenant compte de principes éthiques, afin d'assurer la protection de l'environnement dans l'intérêt des générations futures.

**Daniel Del Gobbo** (droit, Université de Toronto) examine le rôle des modes alternatifs de résolution de conflits dans le traitement de la violence sexuelle sur les campus universitaires au Canada.

**Vathsala Illesinghe** (études sur les politiques, Université Ryerson) étudie l'effet des politiques d'immigration sur la vulnérabilité à la violence chez les femmes immigrantes ou réfugiées, en se penchant sur les trajectoires migratoires entre le Sri Lanka et le Canada.

**Emma Swan** (développement international et mondialisation, Université d'Ottawa) s'intéresse à la relation entre la violence, la construction des identités masculines et la consolidation de la paix en situations de conflit.

**Ryan Beaton** (droit, Université de Victoria) s'intéresse au rôle des tribunaux canadiens dans le rapprochement, au cours des dernières décennies, entre la préexistence des sociétés autochtones et les affirmations de souveraineté de la Couronne.





# Lauréates et lauréats

Cette année, la Fondation a nommé cinq lauréats et lauréates – un engagement de 1,1 million de dollars sur trois ans pour soutenir le travail de cinq intellectuels canadiens exceptionnels qui se démarquent par leur recherche, leur créativité et leur engagement social.

En 2017, 53 candidatures au prix de recherche ont été présentées par des universités canadiennes ou par le bassin des lauréats, boursiers et mentors de la Fondation. Les candidatures ont été examinées par un comité de pairs.

Chaque prix de la Fondation Pierre Elliott Trudeau consiste en une subvention de 150 000 dollars pour la recherche, les déplacements et le réseautage; un prix en argent de 50 000 dollars; et une indemnité de 25 000 dollars pour couvrir les frais de participation aux événements d'apprentissage de la Fondation. Le prix est versé sur trois ans.

En 2016-2017, la Fondation a soutenu le travail de 13 lauréates et lauréats des cohortes de 2014 à 2016 et elle a investi un million de dollars dans le programme des prix de recherche. Au 31 août 2017, on comptait 50 anciens lauréats et lauréates.



## Lauréates et lauréats 2017

### DE GAUCHE À DROITE :

**Claudia Mitchell**, *éducation, Université McGill (Québec)* – Dans le cadre de son projet, des jeunes filles de sept pays à travers le monde vont se rencontrer et produire des photographies ou des vidéos avec des téléphones intelligents au sujet des meilleures idées et pratiques pour lutter contre la violence sexuelle.

**Norman Vorano**, *histoire de l'art et conservation de l'art, Centre d'art Agnes-Etherington, Université Queen's (Ontario)* – Il entend créer le Réseau de recherche sur le patrimoine culturel arctique, une plateforme unique permettant aux communautés nordiques de partager leurs connaissances culturelles et de renforcer la fierté des communautés en accédant aux collections patrimoniales de l'Arctique disséminées dans les musées à travers le monde.

**Karen Bakker**, *géographie, Université de la Colombie-Britannique (Colombie-Britannique)* – Mme Bakker et son équipe travaillent étroitement avec des communautés autochtones, des conseillers, des experts, des militants et des artistes afin d'échanger des connaissances sur la façon de décoloniser la gouvernance de l'eau et d'améliorer la sécurité de l'eau pour les peuples autochtones au Canada.

**Bernard Duhaime**, *droit, Université du Québec à Montréal (Québec)* – Son projet vise à créer une plateforme permettant aux Canadiens de s'inspirer de l'expérience latino-américaine pour assurer une meilleure protection des droits humains et s'engager dans la réconciliation nationale.

**Audrey Macklin**, *droit, criminologie et études sociolégales, Université de Toronto (Ontario)* – Son projet s'intéresse au parrainage privé des réfugiés du point de vue des parrains : quelles sont leurs motivations, leurs expériences et leurs perceptions? Elle examine également comment le parrainage les touche et les stimule en tant que citoyens.

## Cohortes actives

### 2016

**Adelle Blackett**  
Université McGill  
**Deborah Cowen**  
Université de Toronto  
**Catherine Potvin**  
Université McGill  
**Poonam Puri**  
Université York  
**Catriona Sandilands**  
Université York

### 2015

**Jocelyn Downie**  
Université Dalhousie  
**Bessma Momani**  
Université de Waterloo  
**Cleo Paskal**  
Université de Montréal  
**René Provost**  
Université McGill  
**Nancy Turner**  
Université de Victoria

### 2014

**Myriam Denov**  
Université McGill  
**Evan Fraser**  
Université de Guelph  
**Jason Edward Lewis**  
Université Concordia



# Mentores et mentors

Cette année, la Fondation a nommé onze mentors – une somme de 385 000 dollars versée sur deux à trois ans à des personnalités canadiennes de divers horizons. Elles ont été jumelées aux boursiers et boursières de 2015 afin de leur ouvrir les portes de leurs réseaux dans les milieux des politiques, du gouvernement, de la philanthropie, du droit, des affaires, des arts et du journalisme. En tout, 52 candidatures au mentorat ont été examinées par un comité de pairs.

La Fondation Pierre Elliott Trudeau offre aux mentors des honoraires de 20 000 dollars sur une période de deux ans à trois ans, selon la durée du mandat du ou de la mentore. Les mentors bénéficient, en outre, d'une indemnité de 15 000 dollars pour participer aux événements d'apprentissage de la Fondation au cours de leur mandat.

En 2016-2017, la Fondation a investi 227 000 dollars dans le programme de mentorat, en appui à 29 mentors appartenant aux cohortes de 2015 à 2017. Au 31 août 2017, on comptait 106 anciens mentors et mentores.

## Cohortes actives

### 2016

John A. Coleman  
Susan Delacourt  
Elaine Feldman  
Georgette Gagnon  
Michael Horgan  
Louis LeBel  
Jean Lebel  
Tony Penikett  
John Stackhouse  
Marie Wilson  
Victor C. Young

### 2015

Marie Deschamps  
Robert Fonberg  
John Fraser  
Ken Georgetti  
Robert P. Moody  
Stephen Owen  
Don Roberts  
Jillian Stirk  
Jennifer Stoddart



## Mentors 2017



**Manon Barbeau, Montréal (Québec)** – Documentariste et entrepreneure, elle travaille avec des jeunes autochtones en utilisant la création vidéo et musicale pour faire entendre la voix de plus de 40 communautés, au Canada et en Amérique du Sud.



**Tim Brodhead, Metcalfe (Ontario)** – Au fil de sa carrière dans le milieu des organisations à but non lucratif, il a fait preuve de leadership pour soutenir les initiatives de justice et de changement social au Canada et dans les pays du Sud.



**Mel Cappe, Toronto (Ontario)** – Professeur à l'Université de Toronto, ancien haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni, greffier du Conseil privé, secrétaire du Cabinet, sous-ministre et ancien président de l'Institut de recherche en politiques publiques, il a conseillé les plus hauts échelons du gouvernement en matière de finances, d'environnement et de développement des ressources humaines.



**Thomas Cromwell, Ottawa (Ontario)** – Ancien professeur et juge à la Cour suprême du Canada, il a contribué à améliorer l'accès à la justice. Il est actuellement président du Comité d'action sur l'accès à la justice en matières civile et familiale et avocat-conseil à Borden Ladner Gervais.



**Pauline d'Amboise, Lévis (Québec)** – Depuis plus de 30 ans, Mme D'Amboise promeut la responsabilité sociale de l'entreprise, la saine gouvernance et l'éthique au sein du Mouvement Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada. Elle y est actuellement secrétaire générale et vice-présidente, gouvernance et développement durable.



**Barbara Doran, St-John's (Terre-Neuve-et-Labrador)** – Réalisatrice, militante et femme d'affaires, elle est une pionnière de l'industrie cinématographique à Terre-Neuve-et-Labrador. Au cours de sa carrière, elle a couvert nombre de sujets sociaux, allant de la violence à l'encontre des femmes au sida en Afrique du Sud.



**Hiromi Goto, Vancouver (Colombie-Britannique)** – La démarche créative de l'auteure, éditrice et enseignante Hiromi Goto rapproche des cultures et des expériences de vie diverses en mettant de l'avant l'importance d'écouter les voix traditionnellement marginalisées.



**Sophie Pierre, Cranbrook (Colombie-Britannique)** – Ancienne chef de ?Aqam, bande indienne de St. Mary, et ancienne commissaire en chef de la Commission des traités de la Colombie-Britannique, Mme Pierre est une leader autochtone reconnue pour son engagement à soutenir le développement économique des Premières Nations.



**Valerie Pringle, Toronto (Ontario)** – Après 35 ans de carrière comme journaliste en radiotélédiffusion de premier plan à CBC, CTV et Discovery Channel Canada, Mme Pringle est maintenant administratrice et collectrice de fonds pour la Fondation du sentier transcanadien et le Centre de toxicomanie et de santé mentale de Toronto.



**Lynn Smith, Vancouver (Colombie-Britannique)** – Ancienne juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique et directrice générale de l'Institut national de la magistrature, l'honorable Lynn Smith s'est illustrée par la rigueur de ses jugements, dont l'un a invalidé la loi interdisant l'aide médicale à mourir, une décision confirmée ultérieurement par la Cour suprême du Canada.



**Bruce Walsh, Regina (Saskatchewan)** – Éditeur, il est directeur fondateur de la maison d'édition University of Regina Press, qui a révolutionné le monde de l'édition universitaire régionale et est reconnue pour avoir publié des livres primés sur les savoirs, les langues et les cultures autochtones.

# Donateurs, partenaires et amis

## MERCI À NOS DONATEURS

Wendell Adjetey  
Kevin Chan  
John English  
Elaine Feldman  
Georgette Gagnon  
Ron Graham  
Roy L. Heenan  
Man Him Hui  
Edward Johnson  
Gerard Kennedy  
Megan Leslie  
Fondation McCall MacBain  
Allen Mills  
Vince Mirabelli  
Farah Mohamed  
Claude Émile Provost  
Duncan Reid  
Kenneth Richard  
Sean E. Riley  
Morris Rosenberg  
Guy St-Pierre  
Marina Sharpe  
Maureen Simpson  
United Way Toronto & York  
Fondation Victor  
& Eileen Young  
Bin Zhang & Niu Gensheng  
Donateurs anonymes

## À NOS PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES D'ÉVÉNEMENTS

Ambassade du Canada aux  
États-Unis  
Association canadienne de  
santé publique  
BC Centre for Disease Control  
BMO Banque de Montréal  
Brookings Institution  
Centre canadien sur les  
dépendances et l'usage de  
substances  
Centre de recherche sur  
la migration internationale  
Centre de recherches pour le  
développement international  
Centre de toxicomanie et  
de santé mentale  
Centre mondial du pluralisme  
Centre pour le dialogue de  
l'Université Simon Fraser  
Centre pour l'innovation dans la  
gouvernance internationale  
Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain  
Coalition canadienne des  
politiques sur les drogues  
Collège Massey et École Munk  
des affaires internationales,  
Université de Toronto  
Conseil de recrutement  
des immigrants de  
la Colombie-Britannique  
École Balsillie des affaires  
internationales, Université  
de Waterloo  
École de gestion Rotman,  
Université de Toronto  
Faculté des affaires publiques,  
Université Carleton  
Farris, Vaughan, Wills & Murphy  
Fédération des sciences humaines  
Fondation Panicao  
Fondation Renne  
Fondation Walrus  
Groupe de la Banque mondiale  
Groupe McLean  
International Centre for Science  
in Drug Policy  
Labo de stratégie mondiale,  
Université d'Ottawa  
RBC Banque royale du Canada  
Réseau de télévision  
des peuples autochtones  
Réseau juridique  
canadien VIH/SIDA  
Université de Victoria  
Université Ryerson  
Université Simon Fraser

## ET AUX MEMBRES DE NOS COMITÉS D'EXAMEN DES DOSSIERS

Margaret Biggs  
François Bourque  
James Bradshaw  
Janine Brodie  
Antoine Cantin-Brault  
Ryoa Chung  
Susan Delacourt, présidente  
du comité d'examen des  
dossiers pour le mentorat  
Elaine Feldman  
Robert Fonberg  
Lisa-Marie Gervais  
Debra Kerby  
Jean Lebel  
Rémi Léger  
Catherine LeGrand, présidente  
du comité d'examen des  
dossiers pour les prix  
de recherche  
Kathleen Mahoney, présidente  
du comité d'examen des  
dossiers pour les bourses  
d'études doctorales  
Émilie Raymond, vice-présidente  
du comité d'examen des  
dossiers pour les bourses  
d'études doctorales  
Lynn Smith  
Lisa Szabo-Jones  
Fred C. Wien

# Gouvernance et équipe

Conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, La Fondation Pierre Elliott Trudeau est régie par deux groupes : l'assemblée des membres et le conseil d'administration. Par ailleurs, une petite équipe dévouée s'occupe de la mise en œuvre des programmes et des activités de la Fondation.

## MEMBRES

### MEMBRES RÉGULIERS

Thomas S. Axworthy,  
Toronto, ON

William G. Davis, Toronto, ON

John English, Kitchener, ON

Ron Graham, Toronto, ON

Alex Himelfarb, Toronto, ON

Louise Houle, Montréal, QC

Edward Johnson, Montréal, QC

Marc Lalonde, Montréal, QC

Frederick H. Lowy, Toronto, ON

Joseph MacInnis, Toronto, ON

John McCall MacBain,  
Genève, Suisse

Bruce McNiven, Montréal, QC

Robert W. Murdoch, Salt Spring  
Island, C.-B.

Laura-Julie Perreault,  
Montréal QC

Roy J. Romanow, Saskatoon, SK

Peter Sahlas, Montréal, QC

Nancy Southam, Vancouver, C.-B.

Janice Stein, Toronto, ON

Stephen J. Toope, Cambridge,  
Royaume-Uni

### MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Patricia Bovey,\* Winnipeg, MB

Dennis M. Browne,  
St. John's, T. N. L.

Eileen E. Gillese,\* Toronto, ON

### MEMBRES LIQUIDATEURS DE LA SUCCESSION

Roy L. Heenan,<sup>4</sup> Montréal, QC

Alexandre Trudeau, Montréal, QC

Justin Trudeau,<sup>5</sup> Ottawa, ON

\* L'hon. Patricia Bovey a cessé ses fonctions à l'assemblée des membres le 31 octobre 2016.

<sup>4</sup> Mme la juge Eileen Gillese a quitté ses fonctions à l'assemblée des membres le 20 mars 2017.

<sup>4</sup> Me Roy L. Heenan est décédé le 3 février 2017.

<sup>5</sup> Le très honorable Justin Trudeau s'est retiré des affaires de la Fondation pour la durée de son engagement en politique fédérale.

## ADMINISTRATEURS

### ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LES MEMBRES RÉGULIERS

Michèle Audette, Québec, QC

Susan M.W. Cartwright,  
Ottawa, ON

Phil Fontaine, Akwesasne, ON

Suzanne Fortier, Montréal, QC

Alexander Himelfarb, Ottawa, ON

Edward Johnson, Montréal, QC

Megan Leslie, Halifax, N. É.

Jason Luckerhoff,  
Trois-Rivières, QC

John McCall MacBain,  
Genève, Suisse

David McLean, Vancouver, C.-B.

Mélanie Millette,\* Montréal, QC

Farah Mohamed, Londres,  
Royaume-Uni

Patrick Pichette, Palo Alto,  
Californie

Sean E. Riley, Antigonish, N. É.

Chuck Strahl,<sup>6</sup> Chilliwack, C.-B.

### ADMINISTRATEUR ÉLU PAR LES MEMBRES GOUVERNEMENTAUX

Marc Renaud, Montréal, QC

### ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LES LIQUIDATEURS DE LA SUCCESSION

Roy L. Heenan,<sup>4</sup> Montréal, QC

Peter Sahlas,<sup>4</sup> Montréal, QC

Alexandre Trudeau, Montréal, QC

\* Mme Mélanie Millette s'est jointe au conseil d'administration le 15 mars 2017.

<sup>6</sup> L'hon. Chuck Strahl a cessé ses fonctions au conseil le 24 novembre 2016.

<sup>4</sup> Me Roy L. Heenan est décédé le 3 février 2017.

<sup>5</sup> Me Peter Sahlas s'est joint au conseil d'administration le 27 février 2017.

## ÉQUIPE

Morris Rosenberg, président et chef de la direction

Élise Comtois, directrice générale

Gwenola Appéré, agente de programme, communications et interaction publique

Gina Beltrán, agente de programme, leadership et interaction publique

Marko de Guzman, adjoint, rayonnement et gouvernance

Natalka Haras, directrice du développement – en congé

Jennifer Petrela, directrice du contenu et de l'engagement stratégique

Catalina Pintos Chew, adjointe administrative (programmes)

Elizabeth Rivera, directrice adjointe (administration)

Sarah Saublet, agente de programme, prix de recherche et mentorat

Josée St-Martin, directrice du programme des bourses

La Fondation tient à remercier Sarah Kamal, Emily Jensen, Maxime Olsen, Elise La Rivière-Morin, Norah Cyprien, Illa Rodriguez et Diana Torres pour leur aide.

# Nos plans pour 2017-2018

POUR L'ANNÉE  
QUI VIENT,  
LA FONDATION  
ENTEND :

- sélectionner jusqu'à quinze nouveaux boursiers, dix nouveaux mentors et cinq nouveaux lauréats
- continuer d'appuyer les initiatives de recherche et d'apprentissage liées aux projets des lauréats, aux quatre thèmes initiaux de la Fondation et aux trois domaines d'enquête prioritaires
- continuer de mener à bien l'objectif visant à accroître l'engagement des membres de sa communauté auprès de la société civile, de la fonction publique et du secteur privé
- poursuivre le développement et la mise en œuvre d'un plan d'acquisition de compétences en leadership pour les boursiers, lauréats et mentors afin de leur permettre de faire face aux grands enjeux complexes au Canada et dans le monde
- continuer à trouver des moyens d'accroître l'impact des programmes, pour que les boursiers, lauréats et mentors soient encore plus en mesure d'éclairer les discours publics
- poursuivre le travail entrepris pour assurer la viabilité financière de la Fondation afin de soutenir les initiatives actuelles et à venir

# États financiers 31 août 2017

# Rapport de l'auditeur indépendant

Le 15 novembre 2017

Aux administrateurs de  
La Fondation Pierre Elliott Trudeau/  
The Pierre Elliott Trudeau Foundation

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliott Trudeau Foundation, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2017 et les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur

l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliott Trudeau Foundation au 31 août 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500  
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
T : +1 514 205-5000, F : +1 514 876-1502

«PwC» s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116819

# Situation financière

Au 31 août 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 442 952	1 078 781
Placements à court terme (note 4)	-	6 196 836
Placements à la juste valeur (note 5)	-	1 114 893
Intérêts courus	-	880 887
Frais payés d'avance et autres comptes débiteurs	202 578	190 527
	1 645 530	9 461 924
<b>Placements à la juste valeur</b> (note 5)	145 009 963	145 227 155
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 6)	606 021	706 684
<b>Immobilisations incorporelles</b> (note 7)	7 286	9 108
	147 268 800	155 404 871

## Passif

<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 351 065	2 793 477
Partie à court terme des dons reportés (note 8)	-	103 000
Partie à court terme des prix de recherche à payer (note 9 a))	1 009 554	903 352
Partie à court terme des bourses d'études à payer (note 9 b))	1 373 828	1 417 787
Partie à court terme du mentorat à payer (note 9 c))	103 418	97 660
	4 837 865	5 315 276
<b>Dons reportés</b> (note 8)	238 810	102 055
<b>Prix de recherche à payer</b> (note 9 a))	483 217	497 366
<b>Bourses d'études à payer</b> (note 9 b))	2 506 044	2 287 767
<b>Mentorat à payer</b> (note 9 c))	155 214	103 684
	3 383 285	2 990 872
	8 221 150	8 306 148

## Actifs nets

<b>Actif net affecté aux dotations</b> (notes 3 et 10)	125 000 000	125 000 000
<b>Actif net investi dans les immobilisations corporelles et incorporelles</b> (notes 3, 6 et 7)	614 133	716 618
<b>Actif net grevé d'une affectation d'origine interne</b> (notes 3 et 11)	10 697 749	18 833 203
<b>Actif net non affecté</b> (notes 3 et 12)	2 735 768	2 548 902
	139 047 650	147 098 723
	147 268 800	155 404 871



# Évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le  
31 août 2017

					2017	2016
	Affecté aux dotations	Investi dans les immobilisations corporelles et incorporelles	Grevé d'une affectation d'origine interne	Non affecté	Total	Total
	\$ (notes 3, 10)	\$ (notes 3, 6, 7)	\$ (notes 3, 11)	\$ (notes 3, 12)	\$	\$
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	125 000 000	716 618	18 833 203	2 548 902	147 098 723	149 987 601
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice	-	(104 715)	(8 099 469)	153 111	(8 051 073)	(2 888 878)
Transferts	-	-	(33 755)	33 755	-	-
Investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles	-	2 230	(2 230)	-	-	-
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	125 000 000	614 133	10 697 749	2 735 768	139 047 650	147 098 723

# Résultats

Pour l'exercice clos le  
31 août 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Revenus d'investissement	3 884 909	3 618 791
Perte nette à la cession de placements à la juste valeur	(6 106 560)	(275 714)
Gain net non réalisé (perte) sur les placements à la juste valeur	(86 129)	414 213
Dons (note 17)	359 710	731 753
	<u>(1 948 070)</u>	<u>4 489 043</u>

## Dépenses

Programme d'interaction publique (note 16 b))	857 737	2 220 690
Programme des prix de recherche	994 827	1 011 684
Programme des bourses d'études	1 760 117	1 748 617
Programme de mentorat	226 899	227 439
Administration (note 18)	406 381	390 545
Planification et mise en œuvre des programmes (note 18)	1 365 210	1 358 697
Rayonnement et développement (note 18)	164 533	124 183
Frais de gestion de placements	327 299	296 066
	<u>6 103 003</u>	<u>7 377 921</u>
<b>Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice</b>	<b>(8 051 073)</b>	<b>(2 888 878)</b>

# Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le  
31 août 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(8 051 073)	(2 888 878)
Ajustements pour		
Perte nette à la cession de placements à la juste valeur	6 106 560	275 714
Perte nette non réalisée (gain) sur les placements à la juste valeur	86 129	(414 213)
Amortissement des immobilisations corporelles	102 893	105 359
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 822	2 277
	(1 753 669)	(2 919 741)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des		
Intérêts courus	880 887	59 033
Frais payés d'avance et autres comptes débiteurs	(12 051)	405 185
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	(442 412)	892 861
Dons reportés	33 755	100 814
Prix de recherche, bourses d'études et mentorat à payer	323 659	616 973
	783 838	2 074 866
	(969 831)	(844 875)
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements à court terme	(19 999 985)	(46 748 700)
Produit de la cession de placements à court terme	26 190 481	40 851 619
Achat de placements à la juste valeur	(225 889 295)	(86 726 460)
Produit de la cession de placements à la juste valeur	221 035 031	93 971 619
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 230)	(10 116)
	1 334 002	1 337 962
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>		
	364 171	493 087
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 078 781</b>	<b>585 694</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 442 952</b>	<b>1 078 781</b>

# Notes annexes

31 août 2017

## 1 Constitution et nature des activités

La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliott Trudeau Foundation (la «Fondation») a été créée par lettres patentes émises le 7 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes et a commencé ses activités en mars 2002. Le 31 mai 2014, la Fondation a été prorogée en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fondation a été officiellement agréée à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu le 22 janvier 2003.

La Fondation est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique, créé en 2001 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada lui a confié, en 2002, la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités. La Fondation bénéficie également du soutien de ses donateurs. Grâce à ses bourses doctorales, prix de recherche, mentorat et événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement dans quatre thèmes cruciaux pour les Canadiens : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde et les populations et leur environnement naturel.

## 2 Principales méthodes comptables

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Fondation. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les placements à la juste valeur sont classés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains ou les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque exercice sont compris dans les résultats. Les coûts de transaction sont comptabilisés dans les résultats lorsqu'ils sont engagés.

Les intérêts courus et les frais payés d'avance et autres comptes débiteurs sont classés dans les prêts et créances. Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, le coût amorti des comptes débiteurs correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

Les comptes créditeurs et charges à payer ainsi que le passif à long terme sont classés dans les autres passifs financiers. Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme, à l'exception du passif à long terme, qui est évalué à la valeur actualisée lors de la comptabilisation initiale.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des revenus et des dépenses de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts dans une grande institution financière et les soldes des portefeuilles de placement.

### COMPTABILISATION DES REVENUS

#### DONS

La Fondation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des dons. Les dons affectés sont comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont comptabilisés à titre de revenus au fur et à mesure qu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si la réception du montant est raisonnablement assurée.

#### INTÉRÊTS

Les intérêts sont comptabilisés comme intérêts courus quand la recouvrabilité est considérée comme probable.

#### GAINS ET PERTES À LA CESSION DE PLACEMENTS

Les gains et les pertes à la cession de placements sont comptabilisés au moment de la cession et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût.

### PROGRAMMES DES PRIX DE RECHERCHE, DES BOURSES D'ÉTUDES ET DE MENTORAT

Les programmes des prix de recherche, des bourses d'études et de mentorat sont comptabilisés comme passifs et dépenses dans l'exercice de leur approbation. Dans un esprit de rigueur, la surveillance des programmes se fait de façon continue. Puisque les programmes comportent des engagements étalés sur plusieurs exercices, les modifications aux montants engagés sont ajustées dans l'exercice au cours duquel elles se produisent.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement correspondant.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement dégressif sur la durée de vie utile des actifs, aux taux suivants :

Équipement de communication	20%
Matériel de bureau	20%
Matériel informatique	de 25% à 33%

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée du bail de 10 ans se terminant le 30 septembre 2023.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties, compte tenu de leur durée de vie pratiquement illimitée.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels qui sont comptabilisés au coût et amortis à un taux de 20%.

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

La Fondation révisé les valeurs comptables de ses actifs à long terme en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs avec les flux monétaires futurs non actualisés prévus qui seront générés par cet actif ou ce groupe d'actifs, lorsqu'un événement indique que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs détenus pour utilisation est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés qui devraient provenir de son utilisation ou de sa cession éventuelle. La perte de valeur est évaluée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur basée sur le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou sur la méthode des flux monétaires futurs actualisés.

### 3 Informations à fournir sur le capital

Au 31 août 2017, le capital de la Fondation comprenait une dotation de 125 000 000\$ du gouvernement du Canada, un actif net grevé d'une affectation d'origine interne de 10 697 749\$ (18 833 203\$ au 31 août 2016) (note 11), un actif net investi dans les immobilisations corporelles et incorporelles de 614 133\$ (716 618\$ au 31 août 2016) (notes 6 et 7) et un actif net non affecté de 2 735 768\$ (2 548 902\$ au 31 août 2016) (note 12).

L'entente de financement avec le gouvernement du Canada pour la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités stipule que la dotation d'origine interne ne doit pas être dépensée, mais que les revenus qui en sont tirés peuvent être utilisés par la Fondation. La Fondation gère donc son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- préserver le capital initial de la dotation;
- protéger la dotation contre les incidences de l'inflation;
- financer les opérations courantes et futures;
- s'assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues; et
- préserver sa capacité à poursuivre l'évolution des programmes à long terme.

### 4 Placements à court terme

Compte tenu de la transition vers la nouvelle politique de placement (note 5), aucun placement à court terme n'est détenu au 31 août 2017. En 2016, les placements à court terme étaient composés de bons du Trésor en dollars canadiens, portant intérêt à un taux variant entre 0,47% et 0,53%, échéant entre le 8 septembre et le 3 novembre 2016.

### 5 Placements à la juste valeur

En 2017, la Fondation a élaboré une nouvelle politique de placement conforme aux directives actuelles du ministère des Finances sur les fonds de dotation. Ladite politique a reçu l'approbation du Ministère le 28 mars 2017. La Fondation a amorcé la transition de ses portefeuilles une fois que les lignes directrices concernant les placements contenus dans l'entente de financement sur le Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités ont été amendées, le 18 juillet 2017. Comme d'autres organisations gérant un fonds de dotation octroyé par le gouvernement du Canada, la Fondation peut désormais investir selon une politique de placement diversifié. Compte tenu de la complexité accrue du nouveau portefeuille et de la capacité administrative limitée de la Fondation, le Comité sur les finances et les investissements a recours à des services d'investissement délégués pour assister la Fondation dans la transition. Un échéancier de mise en œuvre s'échelonnant sur cinq trimestres est en place depuis le 1<sup>er</sup> août 2017. Conformément à cet échéancier, les titres détenus dans les deux portefeuilles de placement de la Fondation ont été liquidés entre le 21 et le 24 août 2017. Le produit de la cession a été temporairement réinvesti dans des titres du marché obligataire avant d'être graduellement réinvesti dans des titres à revenu fixe, des actions et des actifs alternatifs selon la nouvelle politique de placement.

Au 31 août 2017, les placements à la juste valeur sont constitués d'un fonds d'investissement canadien à court terme investi dans des instruments du marché monétaire et d'un fonds en gestion commune d'obligations canadiennes investi dans divers titres de gouvernements et de sociétés du Canada notés au minimum «BBB» par au moins deux des quatre principales agences de notation de crédit.

Au 31 août 2017, conformément aux Normes comptables canadiennes, les placements à la juste valeur sont présentés dans les actifs à long terme, car les fonds en gestion commune n'ont pas de date d'échéance. En 2016, les placements à la juste valeur étaient composés de titres de créances de gouvernements et de sociétés du Canada dont la date d'échéance était présentée à l'actif à court terme.

	2016			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Juste valeur	1 114 893	66 018 994	79 208 161	146 342 048
Valeur nominale	1 108 000	63 120 000	72 019 000	136 247 000
Taux moyen pondéré	1,24 %	2,67 %	2,19 %	2,40 %

## 6 Immobilisations corporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Équipement de communication	42 775	29 778	12 997	16 246
Matériel de bureau	126 935	103 068	23 867	29 835
Matériel informatique	125 284	105 420	19 864	24 004
Améliorations locatives	873 058	341 948	531 110	618 416
Œuvres d'art	18 183	-	18 183	18 183
	1 186 235	580 214	606 021	706 684

## 7 Immobilisations incorporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	62 051	54 765	7 286	9 108

## 8 Dons reportés

Les dons reportés représentent les dons affectés destinés à couvrir les charges relatives aux activités spéciales.

	2017	2016
	\$	\$
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	205 055	104 241
Montants reportés au cours de l'exercice	70 000	103 000
Moins le montant constaté à titre de revenus au cours de l'exercice	36 245	2 186
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>238 810</b>	<b>205 055</b>
Partie à court terme des dons reportés	-	103 000
Partie à long terme des dons reportés	238 810	102 055
	238 810	205 055



## 9 Passif à long terme

### a) Prix de recherche à payer

	2017	2016
	\$	\$
Partie à court terme des prix de recherche à payer	1 009 554	903 352
Partie à long terme des prix de recherche à payer pour les exercices se clôturant les 31 août		
2018	-	357 653
2019	363 783	139 713
2020	119 434	-
	483 217	497 366
	1 492 771	1 400 718

### b) Bourses d'études à payer

	2017	2016
	\$	\$
Partie à court terme des bourses d'études à payer	1 373 828	1 417 787
Partie à long terme des bourses d'études à payer pour les exercices se clôturant les 31 août		
2018	-	1 181 211
2019	1 104 286	822 754
2020	1 088 758	283 802
2021	313 000	-
	2 506 044	2 287 767
	3 879 872	3 705 554

### c) Mentorat à payer

	2017	2016
	\$	\$
Partie à court terme du mentorat à payer	103 418	97 660
Partie à long terme du mentorat à payer pour les exercices se clôturant les 31 août		
2018	-	52 456
2019	155 214	51 228
	155 214	103 684
	258 632	201 344

La dépense d'intérêts hors caisse incluse dans les dépenses de programmes, calculée au taux de 1,53% (2,40% en 2016) selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se détaille comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Programme des prix de recherche	33 757	29 752
Programme des bourses d'études	89 866	83 115
Programme de mentorat	5 498	3 100
	129 121	115 967

## 10 Actif net affecté aux dotations

En mars 2002, la Fondation a signé une entente de financement avec le gouvernement du Canada selon laquelle ce dernier a consenti une dotation de 125 000 000\$ à la Fondation afin que le Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités (le «Fonds») puisse être établi. En cas de défaut, le gouvernement du Canada pourrait résilier l'entente de financement et exiger de la Fondation qu'elle lui rembourse la partie du Fonds qui n'aura pas été engagée, conformément à l'entente. La dotation ne porte pas intérêt et doit être capitalisée à perpétuité.

## 11 Actif net grevé d'une affectation d'origine interne

En 2012, le conseil d'administration de la Fondation a imposé des restrictions internes à une partie de l'excédent des revenus sur les dépenses au cours d'un exercice donné. Plus précisément, le Conseil a pris la décision qu'un montant annuel de 1 875 000\$, grevé d'une affectation d'origine interne, serait capitalisé chaque année afin de protéger la dotation tel que décrit à la note 3.

En avril 2013, le conseil d'administration de la Fondation a décidé qu'aucun montant ne serait capitalisé lorsque les résultats de l'exercice sont déficitaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, la Fondation utilise son actif net grevé d'une affectation d'origine interne pour couvrir l'excédent des dépenses sur les revenus qui ne serait pas absorbé par la croissance cumulative du Fonds. Au 31 août 2017, l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne s'élevait à 10 697 749\$ (18 833 203\$ en 2016).

## 12 Actif net non affecté

L'actif net non affecté représente la somme cumulative des excédents annuels des revenus sur les dépenses après déduction, des actifs nets investis en immobilisations corporelles et de toutes les affectations d'origine interne. Il se compose de deux sources : la croissance cumulative du Fonds de dotation et le fonds de dons privé.

La croissance cumulative du Fonds correspond au solde de l'actif non affecté du Fonds de dotation après déduction des transferts nets au fonds de dons privé. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, la croissance cumulative du Fonds, ainsi qu'une portion de l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne (note 11), ont été utilisés pour compenser l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice.

Le fonds de dons privé est constitué des dons déduction faite des dépenses de rayonnement et développement (note 18), ainsi que des revenus de placement déduction faite des frais de gestion de placements générés par ce fonds. Le fonds de dons privé est distinct du Fonds de dotation et n'est pas assujéti à l'entente de financement avec le gouvernement du Canada (note 10). Pour l'exercice clos le 31 août 2017, le fonds de dons privé était la seule source de l'actif net non affecté.

Au cours l'exercice clos le 31 août 2017, la Fondation a transféré une somme de 33 755\$ (208 736\$ en 2016), constituée de dons reportés, de l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne vers le fonds de dons privé.

Également en 2017, 30 000\$ ont été puisés du fonds de dons privé pour compenser l'excédent des dépenses à l'égard du plafond sur les frais d'exploitation tirés du Fonds prescrit dans l'entente de financement entre le gouvernement et la Fondation. Le transfert faisait suite à la décision prise selon laquelle, dès l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2016, ces frais peuvent être récupérés par le fonds de dons privé en fin d'exercice.

Au 31 août 2017, l'actif net non affecté s'élevait à 2 735 768\$ (2 548 902\$ en 2016).

	2017	2016
	\$	\$
Croissance cumulative du Fonds	-	-
Fonds de dons privé	2 735 768	2 548 902
<b>Total de l'actif net non affecté</b>	<b>2 735 768</b>	<b>2 548 902</b>

## 13 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'établit comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux variable
Placements à court terme	Taux variable
Placements à la juste valeur	Taux fixes
Intérêts courus, autres comptes débiteurs et tous les passifs	Ne portent pas intérêt

## 14 Risque de crédit

La Fondation détient des placements dans un fonds d'investissement à court terme canadien et un fonds en gestion commune d'obligations canadiennes, tel qu'il est décrit à la note 5, et réduit le risque de crédit en ne faisant affaire qu'avec des contreparties solvables. Le Comité des finances et de l'investissement surveille le risque de crédit de ces placements de façon continue. Selon la direction, il n'y a aucun risque de crédit important au 31 août 2017.

## 15 Engagements

- a) Les montants maximaux engagés à l'égard des frais de recherche, de déplacement et de réseautage sont liés aux allocations de quatrième année des bourses d'études des cohortes 2014 et 2016 et à toutes les cohortes de 2017 – prix de recherche, bourses d'études et mentorat – qui ne peuvent plus différer leurs allocations non dépensées (note 16).

		\$
Exercices se clôturant les 31 août	2018	580 000
	2019	368 000
	2020	425 000
	2021	195 000

- b) Les loyers minimaux futurs en vertu de contrats de location-exploitation et autres engagements contractuels pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

		\$
Exercices se clôturant les 31 août	2018	208 000
	2019	206 500
	2020	224 000
	2021	208 200
	2022	208 200

- c) Pour l'exercice clos le 31 août 2017, il n'y a aucun engagement à l'égard du Programme d'interaction publique (33 900 \$ en 2016).

## 16 Programme d'interaction publique (PIP)

Le Programme d'interaction publique (PIP) rassemble les récipiendaires actifs et anciens récipiendaires de tous les programmes de la Fondation : bourses doctorales, prix de recherche et mentorat. Le PIP soutient les efforts qu'ils consacrent à discuter des questions liées aux quatre thèmes prioritaires de la Fondation. Le budget annuel du PIP est soumis au vote lors de la réunion du conseil d'administration du printemps. Le programme comporte deux volets :

- a) Les dépenses de recherche, de déplacement et de réseautage regroupent les allocations mises à la disposition des récipiendaires, qu'ils soient lauréats, boursiers ou mentors, pour travailler à des projets communs, participer aux événements de la Fondation et disséminer les conclusions de leurs travaux et recherches. Les dépenses de recherche, de déplacement et de réseautage engagées par les récipiendaires sont remboursées conformément aux politiques de la Fondation.

Pour soutenir les efforts continus de la Fondation à occuper un rôle de premier plan sur les questions d'importance pour le Canada et le monde, les récipiendaires pouvaient auparavant utiliser leur allocation aux fins du programme au-delà de la durée officielle de leur bourse d'études, de leur prix de recherche ou de leur mentorat. Cela ne visait que les boursiers des cohortes de 2015 et 2016 ainsi que les lauréats des cohortes 2014 à 2016.

En 2017, cette pratique a été abandonnée et n'a pas été offerte aux cohortes de chercheurs, boursiers et mentors de 2017. En 2017, la Fondation a accordé 15 bourses d'études, 5 prix de recherche et 11 mentorats (15 bourses d'études, 5 prix de recherche et 11 mentorats en 2016).

- b) Le PIP offre également un soutien financier et logistique à divers événements et activités organisés par la Fondation ou en partenariat, et qui visent à générer des connaissances et à créer des occasions d'apprendre et d'échanger des idées :

	2017	2016
	\$	\$
Dépenses de recherche, de déplacement et de réseautage	434 931	1 656 728
Événements et activités	422 806	563 962
	<u>857 737</u>	<u>2 220 690</u>

## 17 Revenus de dons

	2017	2016
	\$	\$
Dons encaissés au cours de l'exercice	393 465	1 232 567
Moins les dons à recevoir de l'exercice précédent	-	400 000
Moins les dons reportés de l'exercice (note 8)	70 000	103 000
	<b>323 465</b>	<b>729 567</b>
Plus le montant constaté au titre de revenus au cours de l'exercice (note 8)	36 245	2 186
<b>Revenus de dons constatés au cours de l'exercice</b>	<b>359 710</b>	<b>731 753</b>

Les dons versés par des administrateurs, des membres ou des dirigeants de la Fondation, et les parties qui leur sont liées étaient de 216 807 \$ en 2017 (564 962\$ en 2016).

## 18 Relevé des dépenses

	Administration		Planification et mise en œuvre des programmes		Rayonnement et développement		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	107 581	106 801	1 035 445	1 008 679	60 980	71 201	1 204 006	1 186 681
Honoraires	206 914	177 240	1 525	20 077	-	-	208 439	197 317
Loyer et frais d'occupation	16 045	16 565	172 492	156 449	12 034	11 043	200 571	184 057
Dépenses de bureau	5 204	5 024	55 912	47 427	3 901	3 348	65 017	55 799
Amortissement des immobilisations corporelles	8 231	9 482	88 488	89 555	6 174	6 322	102 893	105 359
Amortissement des immobilisations incorporelles	146	205	1 567	1 935	109	137	1 822	2 277
Logiciels	-	-	-	18 889	-	-	-	18 889
Frais bancaires	34	41	1 037	411	72	29	1 143	481
Frais de déplacement et de réunion	85 554	54 490	-	-	-	-	85 554	54 490
Rayonnement et communications	-	-	8 744	3 165	51 263	32 103	60 007	35 268
Contractuels	-	-	-	12 110	-	-	-	12 110
Autres frais liés au personnel	6 672	20 697	-	-	-	-	6 672	20 697
Frais du service Administration couverts par le fonds de dons privé (note 12)	(30 000)	-	-	-	30 000	-	-	-
	<b>406 381</b>	<b>390 545</b>	<b>1 365 210</b>	<b>1 358 697</b>	<b>164 533</b>	<b>124 183</b>	<b>1 936 124</b>	<b>1 873 425</b>

Pour refléter la nature de ses activités de bienfaisance, la Fondation ventile certaines de ses charges entre les services Administration, Planification et mise en œuvre des programmes, ainsi que Rayonnement et développement.

Les coûts du service Rayonnement et développement sont pris en charge par le fonds de dons privé (note 12) alors que les coûts des services Administration et Planification et mise en œuvre des programmes sont pris en charge par le Fonds de dotation.

Les salaires et charges sociales, le loyer et les frais d'occupation, les dépenses de bureau, les amortissements et les frais bancaires sont ventilés entre les services mentionnés ci-dessus, au prorata des heures travaillées.